EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : **1er octobre 2020**

Présidence : **M. Gérald Lagrive**

Objet : **Préavis n° 2020/08** – Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens et Chavannes-près-Renens, secteur 11 – Triaudes / Sorge – Crédit de construction

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

– vu le préavis municipal n° 2020/08,
– ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
– considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1) d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire des Communes d'Ecublens et Chavannes-près-Renens, sur le secteur 11, Triaudes-Sorge ;

2) d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 490'000.- TTC (quatre cent nonante mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 ci-dessus ;

3) d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de Fr. 78'000.- HT (septante-huit mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 ci-dessus.

Cette dépense de Fr. 78'000.- HT sera couverte par la trésorerie ordinaire et n'engendrera pas de nouvelles charges annuelles d'exploitation, hormis le coût du capital. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 460 « Réseau d'égouts et épuration » et la nature n° 5620 « Communes et associations de communes », plus précisément dans le compte n° 460.5620.068 « Sorge - secteur 11 - Triaudes-Sorge ».

Elle sera amortie en 5 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes. Les amortissements seront compensés chaque année par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 17 mars 2020.

Ainsi délibéré en séance du 1er octobre 2020.

Le Président

G. Lagrive

Gérald Lagrive

CONSEIL COMMUNAL * ECUBLENS * CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano